

Le Palais du Parlement – un reflet de la Suisse

Le Palais du Parlement, plus connu sous le nom de «Palais fédéral», a été inauguré solennellement le 1^{er} avril 1902 par l'Assemblée fédérale, après huit ans de travaux. Reflet des premières années de la Suisse moderne, l'immeuble du Parlement a été inséré entre l'aile ouest et l'aile est du Palais fédéral. Il constitue l'achèvement harmonieux d'une lignée d'édifices dont il est la réalisation la plus remarquable. Par son architecture, le Palais fédéral est représentatif de la fin du 19^e siècle. Ses nombreux éléments de style, ajoutés à une riche décoration artistique, en font un bâtiment quasi somptueux, typique de l'époque.

Jamais auparavant, sur les plans artistique et matériel, l'idée d'une «Suisse démocratique» n'avait été concrétisée d'une façon aussi marquée dans un ouvrage. L'architecte, Hans Wilhelm Auer (1847 – 1906), tenait précisément à ce que toute la Suisse soit représentée de manière physique dans son œuvre. C'est ainsi que l'édifice est constitué de plusieurs sortes de pierres, reflétant la diversité géologique de notre pays. L'aménagement intérieur, assuré par des artisans de toutes les régions de la Suisse, contient également des matériaux de diverses origines.

© Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL



Juin 2006

Le Palais du Parlement

Adaptation des prix

Éditorial / Frappes d'essai

Pièces en or de la Garde
Suisse épuisées

Jeu de monnaies

Pièce de cinq centimes

Euroflash

Tirages définitifs 2004

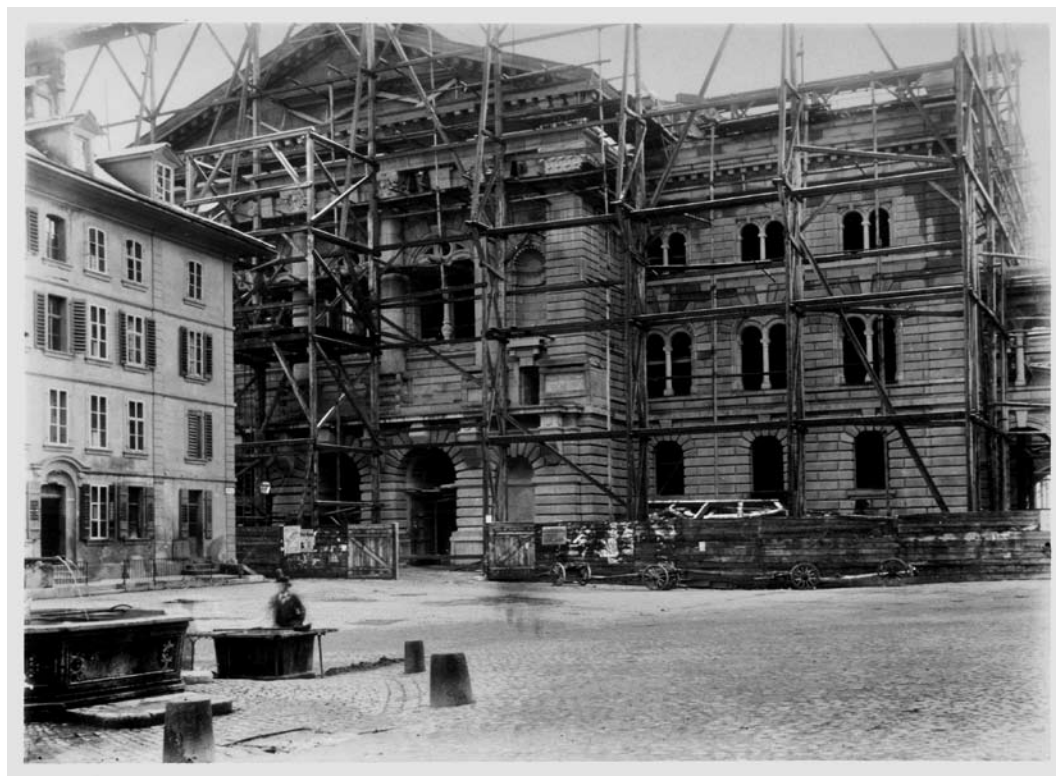
100 ans de la Monnaie fédérale

Identité visuelle

Coin Map

L'artiste

Benjamin Pfäffli est né le 4 octobre 1961 à Bienne. Il fait ses classes à Monsmier, puis à Anet. En 1978, il commence un apprentissage auprès de la société Stämpfli à Berne en tant que compositeur typographe. En 1982, après avoir terminé sa formation, il travaille pendant une année pour la même société dans le secteur de la conception. Il dirige ensuite pendant quatre ans l'atelier de composition typographique de l'imprimerie Löffler à Sumiswald, où il prend un apprenti typographe sous son aile. Parallèlement, il se forme pendant trois ans au métier de compositeur typographe auprès de Dario Zuffo à l'école supérieure de typographie d'Aarau. Il met ensuite son expérience au service de l'atelier graphique Gygax à Sumiswald, où il découvre la publication assistée par ordinateur. En août 1987, il ouvre son propre atelier, tout d'abord à Zollbrück, puis à Berthoud. Son domaine d'activités comprend la création d'identités visuelles pour des sociétés, le développement de logos, ainsi que la conception visuelle d'affiches culturelles, de pochettes CD et de matériel pour points de vente.



La pièce

Une représentation du Palais fédéral vu depuis le pont du Kirchenfeld occupe toute la partie inférieure droite de l'avers de la pièce. La partie supérieure gauche est, quant à elle, ornée de l'inscription sur deux lignes «BUNDESHAUS PALAIS FEDERAL PALAZZO FEDERALE», frappée parallèlement à la bordure.

La monnaie commémorative «Palais fédéral» en bref

Date d'émission: 8 juin 2006; artiste: Benjamin Pfäffli, Berthoud

Sujet	Palais fédéral
Valeur nominale	20 fr.
Alliage	argent 0,835
Poids	20 g
Diamètre	33 mm
Non mise en circulation	max. 65 000
Flan bruni	max. 8 000



Adaptation des prix due au prix élevé des métaux précieux

Moins les temps sont sûrs, plus les prix des métaux précieux augmentent. Les expériences négatives faites avec la baisse de la Bourse au cours des années 2001/2002 ont amené un nombre toujours plus important d'investisseurs à acheter de l'or. Le prix du métal jaune a grimpé à 550 dollars US l'once, alors qu'il oscillait encore aux alentours de 270 dollars en 2001. Dans le même laps de temps, le prix de l'argent a également passé de 4,30 à plus de 10 dollars US l'once.

Si les prix des métaux précieux restent aussi élevés, il faut s'attendre l'année prochaine à une augmentation du prix des monnaies en or, voire également des monnaies en argent. Le montant des augmentations dépendra de la future évolution du prix des métaux précieux.

Éditorial

Chère lectrice, cher lecteur,

Divers projets de la Confédération nous occupent grandement ces derniers temps et ne nous laissent pratiquement aucun répit. Au nombre de ceux-ci figurent différentes mesures de politique budgétaire telles que le programme d'abandon de tâches de l'administration (PAT), qui exige d'importantes économies à tous les échelons de l'administration et le nouveau modèle comptable (NMC), qui constitue une réforme en profondeur du domaine des finances et de la comptabilité de la Confédération. Un autre projet de longue haleine est l'introduction de la nouvelle identité visuelle de la Confédération (CD Bund), qui doit être mise en œuvre d'ici à la fin de l'année. Enfin, nous nous occupons de la mise en œuvre de la gestion des ressources et du management environnemental de l'administration fédérale (RUMBA) ainsi que de divers projets internes tels que le système de gestion de la qualité (MIMAS), le renouvellement du concept de sécurité et de fermeture et l'élaboration d'un guide sur les cent ans de présence de la Monnaie fédérale au Kirchenfeld. Il importe à côté de cela de continuer à s'occuper des affaires courantes sans que la qualité n'en pâtisse. Ce n'est pas une mince affaire.

C'est pourquoi nous sommes particulièrement heureux de vous présenter la monnaie consacrée au Palais fédéral, une pièce dont la conception et la réalisation seront certainement à même de vous plaire. Et pour couronner le tout, vous pouvez vous procurer le jeu de monnaies du jubilé édité en tirage limité à l'occasion des 100 ans de présence de la Monnaie fédérale au Kirchenfeld. Vous trouvez de plus amples informations dans le présent numéro de *swissmintinfo*. Je vous souhaite une bonne lecture.

Kurt Rohrer, directeur de *swissmint*



Présentation de la monnaie commémorative «500 ans de la Garde Suisse» lors de la cérémonie organisée à l'Université de Fribourg le 22 janvier 2006

Pièces en or de la Garde Suisse épuisées en un temps record

La nouvelle monnaie spéciale «500 ans de la Garde Suisse» était épuisée trois semaines déjà après la date d'émission. Un tirage limité de 6000 exemplaires de cette pièce en or d'une valeur nominale de 50 francs a été émis le 20 janvier.

La très forte demande pour cette monnaie s'explique notamment par son graphisme, qui porte la signature de Rudolf Mirer, artiste grison et ex-membre de la Garde Suisse. La Monnaie fédérale *swissmint* a présenté la pièce en or pour la première fois au public le 22 janvier lors de la cérémonie organisée en l'honneur de la Garde Suisse à Fribourg. Depuis cette présentation, les commandes ont afflué en grand nombre à *swissmint*, en provenance principalement des cantons romands. Une autre raison de l'engouement du public est le prix actuellement élevé de l'or, qui réduit l'agio sur la monnaie.

Jeu de monnaies pour nouveau-né par ordre permanent

Dès l'an prochain, le très apprécié jeu de monnaies pour nouveau-né pourra aussi être commandé au moyen d'un ordre permanent. Les personnes intéressées par cette nouvelle prestation doivent nous faire parvenir une demande écrite. Le formulaire concernant l'ordre permanent sera alors adapté en conséquence en janvier 2007.

Frappes d'essai

Un total de 500 frappes d'essai en argent de la monnaie commémorative «Palais fédéral» a été réalisé. Elles se distinguent par le fait que les fenêtres et les arcades ressortent comme surfaces brillantes. Sur le revers figure en outre une marque spéciale.

Comme les frappes d'essai ne sont réalisées qu'en petit nombre, il n'est pas possible de passer commande par ordre permanent. Pour obtenir une frappe d'essai, veuillez nous faire parvenir votre commande jusqu'à fin juillet 2006 (uniquement par écrit ou par fax). Le prix est de 200 francs. L'attribution est assurée par *swissmint* en fonction de l'ordre d'arrivée des commandes et de la fidélité des clients (livraison en septembre 2006).

Le conseiller fédéral Merz souhaite conserver la pièce de cinq centimes

Le présent numéro de *swissmintinfo* sera déjà sorti de presse lorsque le Conseil fédéral optera définitivement, à fin avril, pour la suppression ou le maintien des pièces de cinq centimes. Mais il est d'ores et déjà clair que le ministre des finances Hans-Rudolf Merz souhaite conserver la pièce d'un sou.

Les résultats de l'audition organisée à ce sujet ont amené Hans-Rudolf Merz à renoncer à la suppression prévue des pièces de cinq centimes. Comme il l'a communiqué à l'édition du dimanche de la NZZ, on pourrait objectivement se passer de cette pièce. Mais la chose est toute différente si l'on se place sur le plan émotionnel. Les gens tiennent à la pièce d'un sou. A l'aspect émotionnel s'ajoutent des raisons économiques. En cas de suppression, les prix risqueraient d'être systématiquement arrondis, ce qui pourrait entraîner une légère hausse du renchérissement. Le conseiller fédéral Merz est ainsi sensible aux critiques émises lors de l'audition par les organisations de consommateurs et par les organisations de détaillants, qui se prononcent, même si c'est pour des raisons différentes, en faveur de la conservation de la pièce de cinq centimes. Alors que les premiers craignent une hausse des prix, les seconds s'attendent à une érosion de leurs marges déjà minimales actuellement.

La fin d'un porte-bonheur

Les jours de la pièce d'un centime sont comptés. Contrairement à la pièce de cinq centimes, la suppression prévue de notre plus petite pièce de monnaie n'a pas suscité de réaction, si ce n'est de la part de quelques rares collectionneurs. C'est pourquoi cette monnaie va être définitivement mise hors cours. Il s'agit là d'une mesure appliquée depuis longtemps déjà dans la pratique puisque la pièce d'un centime n'est plus utilisée pour les opérations de paiement depuis de longues années. Les quelque 0,5 à 2 millions de pièces d'un centime frappées chaque année étaient utilisées dans les jeux de monnaies courantes suisses, dans la publicité ainsi que comme porte-bonheur.



Euroflash

Essais d'euros au bénéfice d'une autorisation officielle?

Au cours des derniers mois, *swissmint* a été interrogée à plusieurs reprises à propos d'essais d'euros suisses autorisés officiellement. Nous tenons à préciser que ces pièces ne sont pas produites par *swissmint*. Elles sont frappées par un fabricant de médailles privé établi en Suisse. Les pièces en question, qui ressemblent à des euros par leur forme et leur grandeur, ne sont pas les prototypes d'un futur euro mais un pur produit fantaisie. L'indication «autorisation officielle» – qui n'est d'ailleurs pas correcte puisqu'aucune autorisation de ce genre n'a été délivrée – laisse entendre qu'il s'agit d'une frappe officielle. Or, des euros suisses ou un adhésion de notre pays à la zone monétaire européenne ne sont absolument pas à l'ordre du jour.

Les prétendus essais d'euros ne s'appellent d'ailleurs pas «EURO» et «EURO CENT», mais – notez la différence – «EUROP» et «EUROP CEROS». Toutefois, comme ces pseudo-monnaies ne peuvent pas être confondues avec des pièces suisses en raison de leur apparence et de leur désignation, elles sont autorisées du point de vue de la loi sur l'unité monétaire et les moyens de paiement et comme d'autre part elles ne s'appellent pas «EURO» mais portent le nom fantaisie «EUROP», elles ne peuvent pas être attaquées en se fondant sur le code pénal. C'est le cas classique d'un produit qui navigue à la limite de la légalité. Le fait que l'emballage porte la mention «pas de moyen de paiement légal» ne change rien à la chose. A notre avis, le mieux est d'éviter ce genre de produits!

Tirages définitifs des monnaies de collection 2004

Valeur nominale	Article	Qualité	Tirage
Fr. 10.–	Cervin, bimétallique	UN	98 000
		PR	13 000
Fr. 20.–	Château de Chillon, argent	UN	50 000
		PR	6 000
	Tre Castelli Bellinzona, argent	UN	50 000
		PR	6 000
Fr. 50.–	Cervin, or	PR	7 000
		FIFA Centennial, or	PR
Fr. 18.86	Jeu de monnaies	BU	16 000
		PR	5 000
Fr. 8.86	Jeu de monnaies pour nouveau-né	BU	8 400

UN = non mise en circulation, PR = flan bruni, BU = fleur de coin
 Nous ne pouvons vous communiquer le tirage effectif de la pièce en argent consacrée à la FIFA qu'ultérieurement.

100 ans de la Monnaie fédérale au Kirchenfeld

L'immeuble de la Monnaie fédérale à Berne ne correspond pas à l'image que l'on se fait habituellement d'un édifice industriel simple et dépouillé. Bien que l'enveloppe du bâtiment soit qualifiée de relativement sobre par les historiens de l'art, elle paraît presque surchargée selon les critères actuels. Cependant, la Monnaie fédérale ne pouvait pas être un immeuble comme les autres puisque c'était le bâtiment où l'on fabriquait le véritable argent. Celui qui représentait encore une valeur en raison de sa teneur en métal précieux, contrairement aux billets de banque émis en grand nombre par trois douzaines de banques suisses, faits de simple papier imprimé en couleur «sans valeur» que les organes émetteurs devaient garantir.



Durant les premières années, la Monnaie bernoise d'alors, située à la Gerbergraben, a pu répondre aux besoins de la Confédération. Cela vient notamment du fait que la Suisse s'est avant tout concentrée sur la fabrication de monnaie divisionnaire, laissant sciemment de côté la frappe des monnaies de valeur, ce qui signifie qu'elle avait recours à des monnaies étrangères dont les dimensions et la composition correspondaient aux pièces suisses. Suite à l'admonestation des Etats parties à l'«Union monétaire latine», dont la Suisse faisait partie à l'époque, et à leur accusation, justifiée, de «parasitisme monétaire», le volume de frappe a été augmenté. L'ancienne Monnaie a alors rapidement atteint ses limites de production et il a donc fallu prévoir la construction d'un nouveau bâtiment.

En 1901, les Chambres fédérales ont approuvé l'acquisition d'un terrain dans le quartier du Kirchenfeld, puis l'année suivante, la construction de la nouvelle Monnaie. Après trois ans de construction, le nouvel édifice était prêt, au printemps 1906, à recevoir les machines et les installations de production. La frappe régulière de monnaies a pu commencer en mai déjà, soit avant l'inauguration officielle du 2 juillet 1906. La façade néo-Renaissance de cet édifice industriel en briques apparentes jaunes comporte, dans sa partie supérieure, l'emblème de la souveraineté suisse

et, à côté de l'entrée, deux sculptures en marbre représentant des pièces de monnaie qui rappellent la destination du bâtiment. Les hautes fenêtres du rez-de-chaussée sont protégées par des barreaux en fer forgé artistiquement façonnés. Autrefois, tout le périmètre de la Monnaie était entouré par une clôture; celle-ci a été enlevée en 1952 afin de réduire les coûts d'entretien.

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'histoire de l'immeuble de la Monnaie fédérale, nous vous recommandons le guide qui sera publié à l'occasion des cent ans de présence de la Monnaie fédérale au Kirchenfeld et qui sera disponible à un prix avantageux à partir de novembre 2006 auprès de la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS), Pavillonweg 2, 3012 Berne (tél. 031 308 38 38)



Jeu de monnaies spécial «100 ans de la Monnaie fédérale au Kirchenfeld»

Pour marquer les cent ans de présence de la Monnaie fédérale dans le quartier du Kirchenfeld à Berne, un jeu de pièces du jubilé en qualité fleur de coin sera émis en automne en nombre limité. Outre les huit pièces de monnaie courante, ce jeu comprendra une médaille commémorative en argent. Il sera vendu 100 francs. Si vous souhaitez obtenir un de ces jeux de monnaies, vous pouvez nous faire parvenir votre commande jusqu'au 30 juillet 2006 (uniquement par écrit ou par fax). C'est *swissmint* qui se chargera de la répartition en se fondant sur l'ordre d'arrivée des commandes et sur la fidélité des clients (livraison en septembre 2006).

Le jeu de monnaies du jubilé avec médaille en argent en bref

Emission: septembre 2006

Valeur nominale	Fr. 8.86
Qualité	Fleur de coin
Tirage	2 000
Prix	Fr. 100.—

Médaille du jubilé: diamètre 33 mm, poids 20 g, argent 0,835, tranche cannelée



Tirage au sort de médailles du jubilé

Pour que vous puissiez fêter avec nous ce jubilé, nous tirerons au sort 100 médailles en argent émises à cette occasion. Pour participer à notre concours, il vous suffit de nous faire parvenir une carte postale comprenant vos nom et adresse. Chaque participant ne peut envoyer qu'une seule carte. Délai d'envoi: 31 juillet 2006. A l'exception des collaborateurs de *swissmint*, chacun peut participer. Les gagnants seront informés personnellement. Aucune correspondance ne sera échangée à propos de ce concours. Tout recours juridique est exclu.



Identité visuelle de la Confédération

Le Conseil fédéral a décidé en novembre 2003 de doter les départements et les offices de la Confédération d'une identité visuelle uniforme. Son objectif était de mettre un terme à la prolifération désordonnée des logos de l'administration. A cette fin, le Conseil fédéral a chargé un groupe de travail interdépartemental d'élaborer un plan d'action sous la direction de la Chancellerie fédérale et du Département fédéral des finances. En août 2004, il a décidé que le nouveau logo de l'administration fédérale serait constitué de l'écusson suisse et de l'appellation «Confédération suisse» dans les quatre langues nationales.

Quelles sont les répercussions de cette décision pour *swissmint*? Le logo actuel de *swissmint* sera remplacé par le logo de la Confédération nouvellement créé et complété par l'appellation «**Swissmint**». Tous les imprimés tels que le papier à lettre, les enveloppes, les prospectus, *swissmintinfo*, etc. de même que les étuis pour les monnaies, les emballages et de nombreux autres produits devront être adaptés conformément aux indications précises contenues dans le guide de la nouvelle identité visuelle de l'administration fédérale. Le site internet de *swissmint* devra également être adapté. Compte tenu des nouvelles prescriptions relatives à la présentation graphique, notre site sera nettement plus dépouillé qu'aujourd'hui, ce que nous regrettons. Malgré cela, nous nous efforcerons de continuer à vous offrir des produits intéressants et du matériel d'information attrayant.

Le «nouveau» Logo de la Confédération, vraiment nouveau?



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swissmint

Exposition universelle à Aichi – Coin Map

Les personnes qui ont visité le Pavillon suisse à l'Exposition universelle 2005 à Aichi ont eu l'occasion d'acquérir un produit particulier de notre Monnaie, à savoir la Coin Map «Peaks of the World». A l'invitation de Présence Suisse, un emballage spécial contenant les deux monnaies consacrées au «Cervin» et à la «Jungfrau» a été créé et mis en vente auprès du public, japonais dans sa majorité. Il nous reste un nombre limité de ces Coin Maps que nous offrirons au public de la Bourse aux monnaies de Zurich au prix de 40 francs. Offrez-vous un souvenir de l'Expo 2005 d'Aichi qui, sous cette forme exclusive, n'a été produit qu'à 1000 exemplaires. Les monnaies contenues dans les emballages spéciaux représentent une part du tirage maximal de chaque sujet qui a déjà été publié.



Éditeur

swissmint

Monnaie officielle de la
Confédération suisse
Bernastrasse 28
CH-3003 Berne
www.swissmint.ch

Marketing

Tél. +41 (0)31 322 60 68
Fax +41 (0)31 322 60 07
E-mail: info@swissmint.ch

Vente

Tél. +41 (0)31 322 74 49

Numismatique

Tél. +41 (0)31 322 61 73

